

## NOTRE E-GLISE : INTRANET DES ACTEURS PASTORAUX

# CHARTRE DE L'UTILISATEUR

### Qui peut être utilisateur ?

- Toute personne qui a reçu une mission ou un service d'Eglise en particulier, de manière permanente ou récurrente.

Ex. responsable de service ou de groupe, jusqu'à ses membres qui portent un service ou une mission, bénévoles ou salariés : les personnes d'équipes de funérailles, les parents catéchistes, les collecteurs du Denier de l'Eglise, les rédacteurs de journaux paroissiaux...

*Selon cette définition, un paroissien ou un membre de mouvement sans mission ou service spécifique n'est pas considéré comme utilisateur.*

### Quelles conditions d'accès ?

- Chaque personne, remplissant une mission ou un service défini ci-dessus, peut se connecter à Notre E-glise et créer son profil en remplissant le formulaire d'inscription. Il choisit alors le mail et le mot de passe de connexion. Il doit alors avoir pris connaissance et accepté les conditions d'utilisation. Les mineurs doivent demander au préalable l'autorisation de leurs parents.
- Une mise à jour annuelle du profil est demandée en début l'année scolaire. L'utilisateur est informé par fenêtre d'alerte « votre profil est-il à jour ? ».
- A tout moment de l'année, l'utilisateur peut mettre à jour son profil pour un changement d'adresse, de responsabilité ou de sujets de veille. Pour la pertinence de votre espace dans l'outil, il est essentiel de le faire régulièrement.
- Toutes les informations sont à la disposition de tous les utilisateurs pour s'enrichir des expériences des autres et faciliter la transversalité dans l'Eglise diocésaine.
- La suppression de l'accès est prévue dans les cas suivants : fausse identité, non respect répété des conditions d'utilisation, non respect de la loi sur l'Intranet.

### Quelles conditions d'utilisation ?

- L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation de son profil. Toute opération réalisée via son profil est considérée comme étant réalisée par lui.
- Chaque utilisateur doit veiller à la bonne utilisation des ressources publiées en respectant les règles du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.
- Les espaces de commentaires sont visibles par tous les utilisateurs. L'utilisateur qui publie des commentaires s'engage à respecter les bonnes mœurs, l'ordre public, les droits des personnes (droit à la vie privée, droit à l'image, droit à la dignité humaine). Il s'engage aussi à ne pas diriger les utilisateurs vers d'autres sites qui ne respecteraient pas la législation ou la présente charte.

### Comment signaler un abus ?

Tout utilisateur a la possibilité de proposer une modification sur un article ou de signaler un abus sur. Pour cela, il lui suffit d'utiliser au dessus de l'article concerné le bouton « proposer une modification » ou « Signaler un abus » ou d'informer le webmaster via le lien de la page d'accueil « Contacter le webmaster ».